Société d'Avocats
Droit Fiscal
Droit des Sociétés
Droit Social
requetchabanel.com

REQUET CHABANEL
FAIRE DU DROIT VOTRE FORCE

Savoir gérer un entretien de parcours professionnel et les demandes du congé supplémentaire de naissance

Public	DRH et Responsables RH et dirigeants
Prérequis	Aucun prérequis
Modalités et délais d'accès	Inscription via notre adresse mail (sophie.dupradel@requetchabanel.com) : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Type de reconnaissance	Action de formation non-certifiante
Objectif	Maîtriser le nouveau cadre juridique de l'entretien de parcours professionnel et du congé supplémentaire de naissance
Contenu de la formation	**A/ LE NOUVEL ENTRETIEN DE PARCOURS PROFESSIONNEL** **Introduction** Historique Tour d'horizon des « entretiens » à mener en entreprise 1. **Quelles sont les modalités de réalisation de l'entretien de parcours professionnel ?** Champ d'application Périodicité et négociation collective Objet Préparation de l'entretien Déroulé de l'entretien 2. **Comment s'articule l'entretien de parcours professionnel avec les autres dispositifs ?** Articulation avec la visite médicale de mi-carrière Articulation avec les dispositifs de gestion des fins de carrière Articulation avec les périodes de reconversion/GEPP 3. **Quelles sont les obligations en matière de suivi de ces entretiens ?** Elaboration du Plan de développement des compétences Bilan des actions de formation mises en œuvre à la suite des entretiens de parcours professionnel dans la BDESE Obligation d'information/consultation du CSE 4. **Quelles sont les sanctions applicables au défaut d'entretien de parcours professionnel ?** Abondement Litiges prud'homaux Autres sanctions

	B/ LE NOUVEAU CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE DE NAISSANCE 1. **Modalités du congé supplémentaire de naissance** ○ Conditions d'accès au congé supplémentaire de naissance ○ Prise du congé par le salarié **2. Effets du congé sur le contrat de travail** ○ Situation du salarié pendant le congé ○ Droits du salarié à l'issue du congé **3. Indemnisation du congé**
Modalités pédagogiques	**Moyens pédagogiques :** ● Mises en situation ● Retours d'expérience ● Débats ● Projection d'un support **Méthodes pédagogiques :** Théorique et participative **Modalités :** Présentiel ou distanciel **Matériel nécessaire pour une formation à distance :** Ordinateur, haut-parleurs ou casque
Durée	Durée totale : 3 heures
Lieu(x)	Présentiel : Lyon, les locaux dépendent du nombre de participants inscrits Distanciel : via Teams, un lien est envoyé quelques jours avant la formation *Assistance technique et pédagogique : contactez Sophie Du Pradel par mail, sophie.dupradel@requetchabanel.com. Une réponse vous sera envoyée sous 24h.*
Coût par participant	250 € HT (hors frais de dossier) A partir de deux participants pour la même entreprise : 200 € H.T (hors frais de dossier) / pers.
Type de financement possible	Fond propre
Accessibilité 	Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation au regard de votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations de handicap. Contact référent handicap : loic.leberre@requetchabanel.com
Responsable de l'action, Contact	Loïc LE BERRE loic.leberre@requetchabanel.com 0684969675

Responsables technique et pédagogique	Sophie Du Pradel sophie.dupradel@requetchabanel.com
Suivi de l'action	Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires *(émargement par les stagiaires et le formateur*) Une attestation de compétences et un certificat de réalisation seront remis à chaque stagiaire
Évaluation de l'action	Une évaluation sur le degré d'acquisition des compétences est réalisée sous forme de QCM. Évaluation de la prestation de formation **« à chaud »** en fin de formation.
Indicateurs de résultats et de performance	Nombre de stagiaire formés* : Taux de satisfaction* : Taux de réussite aux évaluations des acquis* : *les données seront mises à jour en septembre 2027 et seront calculés sur les résultats entre septembre 2026 et septembre 2027 *Le taux de satisfaction est calculé par rapport à la moyenne des enquêtes de satisfaction complétées par les stagiaires en fin de formation* *Le taux de réussite est calculé par rapport à la moyenne des résultats au QCM final (seuil de validation à 75%)*